
Lorsque la stratégie de l'asphyxie a été proposée, on prévoyait déjà la conclusion de l'accord SALT II et un traité sur une interdiction complète des essais nucléaires. Malheureusement, même si l'accord SALT II a été signé en 1979, le président Carter n'a pas demandé au Sénat de le ratifier étant donné l'invasion soviétique de l'Afghanistan en décembre 1979. Les négociations trilatérales visant une interdiction complète des essais nucléaires ont été ajournées en novembre 1980.

Depuis la première session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement, le bien-fondé de la stratégie de l'asphyxie a été réaffirmé à de multiples reprises, notamment au cours du débat, consacré à la politique étrangère du Canada, qui s'est tenu à la Chambre des communes en juin dernier. Bien que le climat des relations internationales soit plus tendu aujourd'hui, le Canada estime qu'il est particulièrement souhaitable que le dialogue reprenne entre les États-Unis et l'Union Soviétique sur la limitation et la réduction des armes nucléaires. Lorsque ce dialogue reprendra, on espère que les États disposant d'armes nucléaires continueront de discuter de la stratégie de l'asphyxie pour contrôler et interrompre la production de nouveaux systèmes d'armes stratégiques.

**Il faut informer
le public**

Au cours des dernières années, on s'est de plus en plus rendu compte du besoin de faire des recherches ainsi que d'informer le public. C'est d'ailleurs l'une des principales conclusions auxquelles les participants à l'UNSSOD I sont arrivés. Au cours des trois dernières années, le gouvernement a donc consacré davantage de temps à ces aspects. La création du poste d'ambassadeur pour le désarmement le montre bien et également la constitution d'un groupe consultatif chargé d'étudier les questions de désarmement et de contrôle des armes, ainsi que la publication d'un bulletin sur le désarmement et la création d'un fonds modeste pour le désarmement destiné à subventionner les publications et les conférences.

Ce changement a eu des effets bénéfiques en ce sens qu'il y a eu beaucoup plus de personnes en dehors des milieux gouvernementaux, qui ont pris part à des études comme celles des Nations Unies sur le désarmement, le Canada devenant en outre de plus en plus conscient de ses domaines de compétence. Dans cet ordre d'idées, je suis très heureux que le Comité veuille étudier le rôle et la contribution du Canada dans deux domaines techniques. Premièrement, les discussions au sein du Comité sur le désarmement visant à mettre sur pied un système international d'échange d'informations sur les activités sismiques. Ce système ferait partie des dispositions de vérification internationale d'un éventuel traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires. Deuxièmement, il faut parler des questions se rapportant aux négociations d'un traité visant à interdire les armes chimiques. Les compétences canadiennes dans la lutte contre l'utilisation des armes chimiques a permis au Canada d'apporter une contribution reconnue dans tous les milieux.

L'UNSSOD II va se tenir à une époque qui connaît de vives tensions dans les relations internationales, tensions qui récemment se sont aggravées suite à l'instauration de la
